HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Auterive

Canton | Auterive | Département | Élus

Publié le 2 septembre 2026
Reading time : 7 minutes



Aurélien Ferreira / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?
C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.
Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.
Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.
Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.
Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d'intervention d'une gendarmerie, d'une brigade de sapeurs-pompiers et d'une circonscription de collecte d'impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C'est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d'y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l'époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les 47 communes du canton d'Auterive

Auribail • Auterive • Bax • Beaumont-sur-Lèze • Bois-de-la-Pierre • Canens • Capens • Carbonne • Castagnac • Caujac • Cintegabelle • Esperce • Gaillac-Toulza • Gensac-sur-Garonne • Goutevernisse • Gouzens • Grazac • Grépiac • Labruyère-Dorsa • Lacaugne • Lafitte-Vigordane • Lagrâce-Dieu • Lahitère • Lapeyrère • Latour • Latrape • Lavelanet-de-Comminges • Longages • Mailholas • Marliac • Marquefave • Massabrac • Mauressac • Mauzac • Miremont • Montaut • Montbrun-Bocage • Montesquieu-Volvestre • Montgazin • Noé • Peyssies • Puydaniel • Rieux-Volvestre • Saint-Christaud • Saint-Julien-sur-Garonne • Saint-Sulpice-sur-Lèze • Salles-sur-Garonne

Carte des services du canton d'Auterive

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Depuis juin 2021, ce sont près de **36 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton d'Auterive :

- **27,5 millions d'euros** pour les projets **communaux et intercommunaux**
- **1,8 million d'euros** pour les **associations**
- **4,2 millions d'euros** pour les **collèges**
- **1,5 million d'euros** pour le **logement social public**

Il y a **5** collèges pouvant accueillir un total de **3 420** élèves :

- AUTERIVE Antonin-Perbosc
- CARBONNE André-Abbal
- CINTEGABELLE Lionel-Jospin
- MONTESQUIEU-VOLVESTRE Stella-Blandy
- NOÉ Nelson-Mandela

Portrait du canton d'Auterive
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Construction d'un nouveau collège à Cintegabelle
- Rénovation de l'école Anatole France à Saint-Sulpice-sur-Lèze (accompagnement de 550 000 euros)
- Nouvelle cantine scolaire à Beaumont-sur-Lèze (accompagnement de 370 000 euros)
- Extension de la restauration scolaire à Cintegabelle (accompagnement de 640 000 euros)
- Travaux de mise en accessibilité et de rénovation énergétique de l'école Emile Zola à Auterive (accompagnement de 430 000 euros)

Santé

- Maison de santé pluridisciplinaire à Montesquieu-Volvestre (accompagnement de 680 000 euros)

Sport et loisirs

- Centre aquatique intercommunal d'Auterive (2,3 M d'euros)
- Complexe sportif polyvalent lié au futur lycée d'Auterive (accompagnement de 900 000 euros)
- Rénovation énergétique du gymnase de Mauzac (accompagnement de 320 000 euros)

Services publics et cadre de vie

- 2 Maisons départementales de proximité à Rieux-Volvestre et Cintegabelle
- Nouvelle mairie à Puydaniel (accompagnement de 230 000 euros)
- Reconstruction et extension de l’usine de production d’eau potable à Carbonne (accompagnement de 760 000 euros)
- Centre technique municipal à Noé (accompagnement de 300 000 euros)
- Travaux de désimperméabilisation et d'aménagement paysager de la place du Préau à Carbonne (accompagnement de 300 000 euros)

Mobilités

- 5 nouvelles aires de covoiturage sur le canton

Vie associative et culturelle

- Création d'un espace associatif à Saint-Julien-sur-Garonne (accompagnement de plus de 500 000 euros)
- Création d'une salle d'activités socioculturelles à Longages (accompagnement de 400 000 euros)
- Réhabilitation de la salle polyvalente de Rieux-Volvestre (accompagnement de 216 000 euros)

Les points forts du mandat

- 36 M d'euros investis sur le canton
- Un nouveau collège à Cintegabelle
- Deux Maisons départementales de proximité
- 5 nouvelles aires de covoiturage
- Une forte dynamique en matière d'éducation et de santé

Agenda du canton

Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 47 communes depuis le redécoupage de 2015
- **Superficie** : 668,14 km²
- **Population** : 55 051 habitants en 2022
- **Densité** : 82 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : le canton couvre notamment des communes de la CC du bassin auterivain Haut-Garonnais et de la CC du Volvestre.

Vos élus du canton





VEZAT-BARONIA Maryse, *VICE-PRÉSIDENTE Aménagement et développement des territoires, Tourisme, Numérique, Prospective - Présidente du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Haute-Garonne - Présidente de Haute-Garonne Montagne —* maryse.vezat-baronia@elus.cd31.fr

VINCINI Sébastien, *PRÉSIDENT du Conseil départemental - Président de Haute-Garonne Ingénierie - Président de Réseau 31 —* sebastien.vincini@elus.cd31.fr